

# Salon des métiers d'art 2019

*Le Salon des métiers d'art de la Ville de Terrebonne est une tradition incontournable du temps des fêtes. En plus d'offrir une étonnante diversité, l'événement propose aux nombreux visiteurs des œuvres d'artisanat originales pour tous les budgets.*

NOM ET PRÉNOM	NOM D'ARTISAN
ADRESSE	VILLE
CODE POSTAL	COURRIEL
TÉLÉPHONE	2 <sup>e</sup> TÉLÉPHONE <input type="checkbox"/> travail <input type="checkbox"/> cellulaire <input type="checkbox"/> autre
DISCIPLINE <i>ex.: «Tricot pour enfants»</i>	EXPOSANT EN 2018 ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
DIMENSIONS DU KIOSQUE DÉSIRÉ <input type="checkbox"/> 6' x 6' = 65 \$* <input type="checkbox"/> Double (quantité limitée) = 125 \$* *avant taxes (2 chaises sont incluses pour chaque kiosque)	BESOIN EN ÉLECTRICITÉ ? <i>Si oui, apporter des rallonges électriques</i> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
NOMBRE DE TABLES REQUISES <i>(Maximum de 1 par kiosque et 2 pour les kiosques doubles)</i> ___ table(s) de 6 pieds ___ aucune	<b>IMPORTANT</b> Il est de votre responsabilité d'apporter vos nappes, présentoirs et le matériel nécessaire à l'accroche de vos produits.

### **CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :**

- Remettre à la Société de développement culturel de Terrebonne le formulaire d'inscription dûment complété au plus tard le **3 septembre**.
- Les articles admissibles à l'exposition doivent être confectionnés uniquement par l'artisan inscrit.
- Pour l'édition 2019, les exposants présents en 2018 doivent proposer de la nouveauté tout en œuvrant dans la même discipline. Par exemple : un artisan dont la discipline est la peinture sur verre a présenté au salon 2018 des verres, des chandeliers et des tasses. Pour le salon 2019, il ajoute des salières et poivrières. En plus d'expliquer ces nouveautés à la *section 1* du verso, des photos illustrant les nouveautés doivent être annexées au présent formulaire.
- Les artisans qui présentent des produits agroalimentaires doivent nous faire parvenir une photocopie de leur permis alimentaire émis par le MAPAQ, sans quoi nous refuserons leur candidature. Pour plus d'information, veuillez consulter le [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca).

### **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :**

- Le comité de sélection du Salon des métiers d'art de la Ville de Terrebonne sélectionnera un maximum de deux artisans pour chaque discipline, à l'exception des bijoux où le maximum est de quatre.
- L'événement est ouvert au public les 30 novembre de 10 h à 20 h et 1<sup>er</sup> décembre de 10 h à 16 h 30.
- L'événement se déroule dans les bâtiments situés sur l'Île-des-Moulins, Terrebonne.
- Le service «Interac» (paiement direct) est disponible sur place pour les clients.

### **CONSIGNES :**

- L'installation du kiosque se réalise le samedi 30 novembre entre 7 h et 10 h.
- Le fait d'être choisi pour participer au salon des métiers d'art de Terrebonne entraîne l'obligation d'occuper le kiosque en permanence et de l'approvisionner jusqu'à la clôture de l'événement. Il est formellement interdit aux participants de procéder à l'emballage ou au retrait de leurs échantillons et produits avant les heures de fermeture.

Par la présente, je, soussigné(e), dégage le Salon des métiers d'art et la Ville de Terrebonne de toute responsabilité advenant la perte totale ou partielle ou détérioration à quelque degré que ce soit des œuvres d'artisanat confiées à cette exposition 2019.

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

1. DÉFINIR LA DÉMARCHE ARTISTIQUE (Veuillez énumérer les cours et /ou les formations que vous avez suivis, le nombre d'années que vous pratiquez votre art, etc.)

- Veuillez énumérer les cours et /ou les formations que vous avez suivis, le nombre d'années que vous pratiquez votre art, etc.

- Veuillez énumérer la liste des articles que vous comptez présenter lors du Salon et veuillez

joindre à ce formulaire des photos de ces œuvres;

- Pour les **exposants du Salon 2018**, veuillez aussi expliquer vos nouveautés et joindre des photos.

2. LIEUX DES EXPOSITIONS PRÉCÉDENTES (Veuillez dresser une liste des expositions auxquelles vous avez participé)

**COORDONNÉES À PUBLIER.**

J'autorise la Société de développement culturel de Terrebonne à publier (dépliant et site internet de la SODECT) mon numéro de téléphone :  oui  non

Si oui, indiquer le numéro : \_\_\_\_\_

Adresse de votre site internet ou Facebook, si existant : \_\_\_\_\_

**AIDE MÉMOIRE.**

Photos des œuvres d'artisanat annexées au formulaire

Permis alimentaire (photocopie et scan acceptée)

**Veuillez retourner ce formulaire AU PLUS TARD LE 3 septembre à:**  
**Guillaume Vincent, chargé de projet, Société de développement culturel de Terrebonne.**  
[gvincent@sodect.com](mailto:gvincent@sodect.com)